

Presbytères



Le village de Magny-les-Hameaux compte deux anciens presbytères qui, aujourd'hui, ont perdu leur fonction d'origine. Ce sont des bâtiments communaux. L'un est la maison des Bonheur et l'autre est une maison d'habitation.

La **Maison des Bonheur** (2, Rue Ernest Chausson), est le premier presbytère recensé sur la Commune. Il daterait de l'ancien régime. Il accueille momentanément les élèves et les enseignants des Petites Ecoles lorsqu'ils sont chassés de Port-Royal par les persécutions. Devenue bien national pendant la Révolution, la salle du presbytère sert d'école et de maison commune pour tenir les assemblées d'habitants. Le presbytère est ensuite vendu et différents propriétaires s'y succèdent parmi lesquels Fleury, Brascassat, Bonheur et la Commune. Il a servi de Mairie de 1973 à 2000.

Le **second presbytère**, situé, lui aussi au Village, mais cette fois-ci face à l'Eglise Saint-Germain, fut construit en 1841 et 1842 par l'architecte A. Bongrain sur un terrain donné par la commune en 1841. Seule la cave sous remise est d'origine. Il a servi de Mairie au XXe siècle, jusqu'en 1973.

Liens utiles

[Caractéristiques patrimoniales de Magny-village](#)